

Apprentissage en Pharmacie 1 - FORAP1

Code du module:	FORAP1
Unité capitalisable:	Vente simple avec conseil (VECON)
Méthodes d'évaluations fixés:	1
Profession:	Assistant en pharmacie
Diplôme / Certificat:	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation:	Entretien professionnel, Portfolio, Epreuve écrite

Grille d'évaluation du module en entreprise

1	<p>L'apprenti connaît les informations requises pour la préparation d'une commande, il tient compte des conditions internes et utilise le système électronique interne de traitement des données.</p>
	<p>Sélective</p>
	<p>INDICATEURS</p> <ul style="list-style-type: none">• L'apprenti connaît les conditions internes pour la préparation d'une commande. <p>SOCLES</p> <ul style="list-style-type: none">• L'apprenti connaît l'intégralité des conditions internes.

2

L'apprenti est capable d'accuser la réception d'une livraison de manière autonome.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti vérifie que la livraison des produits correspond à la commande.
- L'apprenti constate les écarts éventuels par rapport à la commande ainsi que les défauts manifestes des marchandises livrées.
- L'apprenti tient compte des dates de péremption.
- L'apprenti utilise le système d'enregistrement interne sous guidance.

SOCLES

- L'apprenti a identifié les produits livrés sans commettre d'erreur et en se référant à la commande.
- L'apprenti a constaté les écarts manifestes, ainsi que les défauts manifestes des marchandises livrées.
- L'apprenti connaît l'importance des dates de péremption.
- L'apprenti a correctement enregistré l'ensemble des produits.

3

L'apprenti est capable de stocker correctement les produits à la pharmacie.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti tient compte des conditions de stockage individuelles pour les différents produits.
- L'apprenti tient compte des dates de péremption.
- L'apprenti veille à appliquer une technique de manutention appropriée.

SOCLES

- L'apprenti connaît les principales conditions de stockage.
- L'apprenti connaît l'importance des dates de péremption.
- L'apprenti a manifesté la maîtrise des principales techniques de manutention.

4

L'apprenti est capable de communiquer d'une manière respectueuse et polie avec ses supérieurs, ses collègues, les fournisseurs et les clients de la pharmacie.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti manifeste une attitude respectueuse et polie à l'égard des autres intervenants.
- L'apprenti manifeste une attitude réceptive.

SOCLES

- L'apprenti a appliqué les règles de la politesse.
- L'apprenti adopte une attitude prévenante à l'égard des autres intervenants.

5

L'apprenti est capable de travailler de manière responsable.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti range son poste de travail et il le met en ordre.
- L'apprenti travaille soigneusement.

SOCLES

- L'apprenti a soigneusement accompli la mission.
- L'apprenti a effectué l'ensemble des étapes de travail avec précision.
- Le poste de travail a été propre et rangé.

6

L'apprenti est capable de se rendre compte des limites de ses compétences et de demander une assistance en conséquence.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti dispense des informations au sujet des limites des compétences d'un assistant en pharmacie.
- L'apprenti demande une assistance en cas de besoin.

SOCLES

- L'apprenti connaît les limites des compétences d'un assistant en pharmacie.
- L'apprenti sait demander une assistance appropriée en cas de besoin.

7

L'apprenti est capable de gérer les informations internes avec la discrétion de rigueur.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti connaît et respecte les règles de la discrétion et du secret professionnel.

SOCLES

- L'apprenti a respecté les règles de la discrétion et du secret professionnel.

8

L'apprenti est capable de documenter ses expériences d'apprentissage.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti alimente régulièrement le carnet d'apprentissage.

SOCLES

- L'apprenti a régulièrement alimenté le carnet d'apprentissage.
- L'apprenti a veillé à ce que les données soient complètes.